

# RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES 263

Date dépôt

Date validation 05/06/2018

## BACHELIER DE SPÉCIALISATION EN ART THÉRAPIE

FINALITÉ	N.A.	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	6
SECTEUR	2° Santé	DOMAINE D'ÉTUDES	15° Sciences de la santé publique
TYPE	COURT	CYCLE	PREMIER
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	160

### A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles dispensent un enseignement supérieur poursuivant une **finalité professionnalisante de haute qualification**, associant étroitement apprentissages pratiques et conceptualisation théorique. Les formations proposées s'effectuent au niveau du bachelier et du master (Décret « Paysage », Chap. II, Art. 4, § 1 et 3) ; elles visent le développement de compétences disciplinaires et transversales correspondant aux niveaux 6 (type court) et 7 (type long) du cadre francophone des certifications de l'enseignement supérieur. Dans la lignée du bachelier de transition, le master professionnalisant offre l'opportunité aux étudiants d'approfondir leur formation et de se spécialiser dans leur domaine.

Les **stages** en milieu professionnel constituent une dimension centrale de la formation dispensée par les Hautes Écoles. Ils permettent le développement progressif et intégrateur des compétences requises par l'exercice du métier, tout en autorisant une réflexion sur la pratique professionnelle. La réalisation du travail de fin d'études (TFE) ou du mémoire, qui trouvent dans les stages des terrains de choix, constitue l'aboutissement d'un parcours de formation valorisant pratique professionnelle et recherche s'y appliquant.

En phase avec la société et inspirées par ses enjeux actuels, les Hautes Écoles constituent des lieux privilégiés d'innovation et de création de savoirs. Elles remplissent cette mission de concert avec les communautés de référence, professionnelles et scientifiques, à partir d'un ancrage régional et dans une visée internationale. Les enseignants des Hautes Écoles, femmes et hommes de terrain aux profils variés, sont ainsi engagés dans des recherches-actions et des recherches appliquées qui constituent, avec l'accompagnement des apprentissages, le cœur de leur métier. Ces recherches nourrissent les formations dispensées et permettent l'émergence de nouveaux espaces de réflexion, de mutualisation de savoirs et d'action.

Sur le plan pédagogique, les Hautes Écoles forment des **praticiens réflexifs**, des professionnels capables d'agir dans des contextes en constante mutation et d'apporter à des problèmes complexes des réponses appropriées, créatives et innovantes. Pour assurer leurs formations, les Hautes Écoles déploient un **accompagnement de proximité** (groupes-classes, apprentissage par les pairs, tutorat, mentorat). Pour ce faire, elles recourent à une pédagogie centrée sur l'étudiant, qui prend pleinement la mesure des changements de paradigmes éducatifs, épistémologiques et socio-économiques de la société postmoderne, en privilégiant l'induction, le dialogue des savoirs de divers types (scientifiques, expérientiels, techniques), la discussion critique, la contextualisation des objets de savoir.

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mobilisées chacune autour de leur projet pédagogique, social et culturel qui caractérise leur identité propre, assurent enfin une mission éducative essentielle : former non seulement des professionnels innovants, créateurs, capables de faire face à la complexité et à la spécificité de leur environnement, mais aussi des **citoyens engagés et responsables**, soucieux de la collectivité et de son bien-être. C'est pourquoi les Hautes Écoles valorisent, outre le développement de compétences professionnelles, l'acquisition de **compétences transversales**, de nature organisationnelle, relationnelle, communicationnelle et réflexive.

## **B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION**

Le décret du 18 juillet 2008 portant sur la création de nouvelles formations dans les Hautes Ecoles organisées ou subventionnées par la Communauté française, reconnaît en son Art. 63<sup>ter</sup> la spécialisation en Art thérapie classée dans l'enseignement supérieur paramédical et, par ce fait le grade académique y afférent de « Bachelier de spécialisation en Art thérapie », au terme de la réussite de la formation.

L'Art thérapie est la valorisation du potentiel artistique des personnes dans un projet à visée sanitaire et/ou éducative et/ou sociale et/ou humanitaire en vue d'un mieux-être de personnes en situation de vulnérabilité. Pour ce faire, l'Art thérapeute doit être capable, en contexte le plus souvent complexe, d'intégrer une approche artistique originale dans le cadre d'une démarche pluridisciplinaire, participative et éthique, visant la capacitation des personnes vulnérables et ce dans le respect de la dignité de la personne. L'Art thérapie est une discipline à part entière, utilisant une approche artistique et pédagogique originale dans la nature de ses activités et spécifique dans ses moyens. Elle nécessite une expérience et une pratique artistique maîtrisée, régulière et transférable dans le cadre d'activités individuelles et/ou collectives en vue de la réinsertion, de la réadaptation pour une participation sociale et une qualité de vie optimales des personnes atteintes de dysfonctionnements et/ou de déficiences. Favorisant, entre autres, l'expression de soi, elle peut générer la libération d'émotions que l'artiste doit pouvoir maîtriser. Cette discipline engage donc la responsabilité de l'Art thérapeute dont l'intervention doit répondre de ce fait aux règles scientifiques, déontologiques et éthiques reliées aux cadres professionnel et institutionnel de son activité. L'Art thérapeute doit être capable d'exploiter et d'intégrer des ressources issues des sciences de la santé, des sciences humaines et de l'éducation ainsi que des disciplines artistiques afin de les incorporer dans une stratégie d'intervention artistique à visée du mieux-être des personnes en situation de vulnérabilité. Pour ce faire, il doit maîtriser la technicité qu'implique tout geste de nature artistique tant sur le plan de l'habileté gestuelle que sur le plan de la créativité didactique afin d'assurer le transfert de sa (ses) discipline(s) artistique(s) dans un projet d'intervention à visée sanitaire et/ou éducative et/ou sociale et/ou humanitaire. Evoluant le plus souvent dans des contextes complexes, il doit développer un habitus de pratique réflexive tant sur l'être que sur l'agir, et ce, afin de maîtriser les enjeux de l'individualité et de l'altérité mais aussi afin de déduire les perspectives d'amélioration et/ou réguler les tensions inhérentes à tout projet en se construisant un cadre éthique. Dans ce cadre, il auto-évalue ses pratiques et s'inscrit dans un processus d'autoformation. Par ailleurs, il doit également maîtriser les enjeux et les limites de sa pratique et, dans une approche collaborative, la distinguer clairement des autres disciplines à visée thérapeutiques afin d'adopter une communication ajustée et constructive.

L'Art thérapeute est amené à exercer son art en milieux d'accueil, d'aide et de soins, principalement dans les champs sanitaire, éducatif, social et humanitaire qu'il maîtrise. Cela comprend entre autres, les institutions hospitalières et centres médicaux, et médico-sociaux, les maisons médicales et plannings familiaux mais aussi les centres de désintoxication, les institutions psychiatriques aussi bien en résidence qu'en centres de jour, le cadre du placement en IPPJ, en centres fermés, en centre d'accueil des MENA et des adultes primo-arrivants. Il intervient également dans le cadre de la diversité des prises en charge des personnes handicapées. Son intervention est également recherchée dans le milieu éducatif scolaire et parascolaire ordinaire et spécialisé. Il est aussi amené à intervenir dans le cadre de la diversité des initiatives à caractère social et humanitaire (les différentes formes de ruptures de liens, les processus de pacification après les conflits armés, dans la prise en charge des stress post traumatiques, les burn out, etc.).

L'Art thérapeute désireux de s'inscrire dans une optique développementale de sa profession doit pouvoir recourir à la recherche théorique et appliquée ainsi qu'à la formation continue dans les domaines artistiques, de la santé, de l'éducation et des sciences humaines, et ce, en vue de la meilleure reconnaissance et intégration de l'Art thérapie comme discipline innovante dans les institutions.

Cette formation correspond au niveau 6 du Cadre Européen de Certification <sup>[1]</sup> (CEC). Elle propose une offre d'enseignement diversifiée et adaptée au marché de l'emploi. La dimension humaine de cet enseignement prépare les étudiants à être des citoyens actifs dans une société démocratique. Cette formation crée et maintient un haut niveau de connaissances ; elle stimule en permanence la recherche et l'innovation.

---

<sup>[1]</sup> Missions de l'enseignement supérieur telles qu'elles ont été précisées lors de la Conférence des ministres européens en **avril 2009**.

## **C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION**

1. **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle** :
  - Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
  - Evaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
  - Développer ses aptitudes d'analyse, de réflexivité, et de responsabilité
  - Identifier les critères génératifs d'un développement de l'identité et du projet professionnels
  - Adopter une posture citoyenne responsable
  - Exercer son raisonnement scientifique
  - Reconnaître les affects et développer la capacité d'empathie.
2. **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires** :
  - Identifier les enjeux éthiques d'une action, situation, relation afin d'en réguler la tension
  - Se construire une éthique de l'action
  - Intégrer la déontologie liée à la profession
  - Respecter la législation et les réglementations institutionnelles.
3. **Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives** :
  - Programmer un chronogramme d'activités pour réaliser les objectifs d'une stratégie d'intervention
  - Organiser les modalités de la collaboration en équipe pluridisciplinaire/interdisciplinaire
  - Mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation d'une stratégie d'intervention artistique.
4. **Concevoir des projets d'intervention artistique complexes** :
  - Identifier clairement les caractéristiques du public, du contexte et du cadre institutionnel selon un modèle explicatif déterminé
  - Concevoir un modèle d'intervention réaliste et répondant aux objectifs de mieux être des personnes
  - Se donner une vision conceptuelle, pragmatique et expérimentaliste de la démarche méthodologique d'intervention
  - Concevoir les modalités d'évaluation de l'action en termes de résultats et de processus
  - Concevoir des projets de recherche théorique ou appliquée
  - Exploiter et intégrer des ressources issues des sciences de la santé, des sciences humaines et de l'éducation pour les incorporer dans une stratégie d'intervention artistique.
5. **Adopter un mode de communication professionnelle ajusté et constructif** :
  - Maîtriser oralement ou par écrit différents niveaux de discours heuristique, herméneutique, normatif, inductif
  - Utiliser des outils de communication adaptés
  - Collaborer avec l'équipe pluri/interdisciplinaire
  - Faciliter la participation des personnes (bénéficiaires, aidants, entourage) par l'information, le conseil et/ou l'éducation
  - Gérer un groupe en utilisant des outils d'animation adaptés
  - Maîtriser les enjeux de l'individualité et de l'altérité
  - Se construire une éthique de la relation.
6. **Innover dans la pratique des activités professionnelles d'intervention artistique à destination du mieux-être des personnes** :
  - Adopter une vision éco-systémique de son intervention
  - Evaluer les ressources de la personne pour les mobiliser dans un projet artistique à visée de mieux être
  - Adapter l'activité artistique aux contingences du milieu d'intervention
  - Inventer de nouvelles approches techniques de la ou des discipline(s) artistique(s)
  - Préciser l'originalité de sa démarche artistique pour la rendre intelligible, accessible et attractive
  - Entraîner sa créativité
  - Développer une approche originale et didactique du geste artistique.